

[FENÊTRES]

SUR COURS


SNUipp-FSU
SUPPLÉMENT À
L'HEBDOMADAIRE
N°378 DU
14 JANVIER 2013
ISSN1241-0497



Conditions de travail, une condition de la réussite des élèves



Dès le début des concertations, le SNUipp avait prévenu le ministre : élèves et enseignants ont besoin de retrouver un rythme de travail serein et apaisé. Les enseignants l'ont clairement exprimé lors de la consultation menée par le SNUipp en octobre dernier. Ces dernières années, leurs conditions de travail se sont fortement dégradées, l'exercice du métier s'apparentant de plus en plus à une intenable course d'obstacle. Pour que l'école change vraiment, les conditions d'exercice du métier doivent être revues. En décidant de mener une réforme des rythmes scolaires qui se résume aujourd'hui au passage à 4,5 jours, le ministre a soulevé plus de flou et de déception qu'il n'a apporté de réponses concrètes aux attentes professionnelles et personnelles des enseignants des écoles. S'il suffisait de modifier les rythmes scolaires pour améliorer la réussite des élèves, tous les enseignants de France signeraient les yeux fermés.

Or, si ce sujet est important, il ne constitue pas le levier déterminant pour tordre le cou à un échec scolaire insupportable qui prend sa source dans les inégalités sociales et culturelles. Les élèves ont besoin avant tout d'apprendre et de grandir dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques avec des enseignants confiants, dans un milieu de travail épanouissant. Pour cela, de vrais changements sont nécessaires ! Dans la classe : une baisse des effectifs, des programmes adaptés, de nouvelles évaluations, des RASED réhabilités, le retour à de vrais temps de formation continue... Dans le quotidien professionnel : une relation de confiance rétablie avec l'institution, la fin des injonctions contradictoires, des contrôles tâillonnés et autres demandes de « paperasses » inutiles et chronophages... Et au-delà, la question du pouvoir d'achat doit être traitée. La priorité au primaire ne peut pas être la promesse d'un printemps. Elle doit prendre corps et se vivre au quotidien dans les écoles. Nos conditions d'exercice du métier, ce sont les conditions de la réussite des élèves. Les 23 et 31 janvier, le SNUipp-FSU invite tous les enseignants des écoles à porter haut et fort ce message auprès du ministre. Du changement, POUR de vrai !

23

JANV.

**Déterminés
pour l'école !**

101 interpellations du ministre se feront dans chaque département de France à l'initiative du SNUipp-FSU le 23 janvier. Les enseignants sont appelés à y participer (rassemblement, audience...) pour se faire entendre sur les changements nécessaires dans leurs conditions de travail pour faire réussir les élèves.



31

JANV.

**En grève avec la
fonction publique !**

Le 31 janvier, FSU, CGT et Solidaires appellent à manifester pour l'emploi, les conditions de travail, les salaires et la suppression de la journée de carence. La FSU appelle les enseignants à la grève dans l'éducation nationale.



Bien travailler, un enjeu majeur

Bien travailler, être efficace, faire face à la complexité d'un métier qui a toujours besoin de se professionnaliser, c'est mieux d'y être aidés ! Le retour à une formation professionnelle initiale est un premier pas. Mais les enseignants doivent aussi avoir accès à une formation continue qui leur permette, en quittant leur classe, de prendre du recul, d'échanger avec d'autres enseignants, de confronter leurs pratiques, de prendre connaissance des travaux de recherches... Personne n'a de recette miracle, mais la recherche fournit de manière régulière des pistes aux enseignants pour faire classe, pour varier leurs approches pédagogiques : on sait que les élèves les plus fragiles en tirent profit. Jusque-là insuffisamment accessibles aux enseignants, les recherches doivent irriguer le métier de manière naturelle, en redonnant des contenus solides aux formations.

Institution : Question de confiance !

L'école primaire est sortie affaiblie de la présidence de Nicolas Sarkozy. Si les suppressions de postes sont en cause, le manque de considération dont les enseignants ont été l'objet a profondément dégradé leur quotidien. Les évaluations nationales et l'aide personnalisée ont vu fleurir les tableaux de bord et autres tableaux excel dans lesquels les enseignants ont dû justifier de leurs temps, de leurs actions et de leurs résultats... Une surveillance rapprochée qui a contribué à alourdir la charge de travail des enseignants et directeurs mais aussi à distendre les relations de confiance entre les enseignants et leur hiérarchie. L'institution a pris parfois de mauvaises habitudes et ces dérives ont, ici et là, la vie dure. Il est important que cessent ces pratiques qui contribuent à renforcer le malaise des enseignants. Les enseignants sont des professionnels qui doivent pouvoir agir avec la confiance des parents et de l'institution.

CONDITIONS DE TRAVAIL DE FORTES ATTENTES

Alors que leurs conditions de travail se sont considérablement dégradées ces dernières années les enseignants du 1^{er} degré expriment de fortes attentes pour une refondation en profondeur de leur métier. Des exigences portées par le SNUipp dans le cadre de la refondation et qui doivent désormais être entendues par le Ministère.



Certes le constat n'est pas nouveau mais il semble s'être amplifié : les enseignants aiment leur métier qu'ils jugent passionnant (98%) mais exigeant, fatigant (97%) et demandant une forte implication personnelle (99%). C'est ce qu'a révélé en novembre 2012 l'enquête menée par Harris Interactive pour le SNUipp auprès de plus de 23.000 enseignants. Face à ces constats, les enseignants estiment majoritairement ne pas disposer des moyens nécessaires pour assurer la réussite de leurs élèves sur fond de conditions de travail difficiles et dégradées. D'où le sentiment dominant que certaines missions importantes de l'école (lire-écrire-compter, transmission de connaissances, expression orale, méthodes de travail...) ne demeurent pas complètement remplies. Ainsi, parmi les priorités pour l'avenir de l'école primaire,

arrivent en tête la baisse du nombre d'élèves par classe (81%), la refondation de la réforme des enseignants (75%), le développement du travail en petits groupes grâce au « plus de maîtres que de classes » (73%) et l'attribution de plus de moyens aux écoles qui concentrent des difficultés scolaires. Dans le cadre de la concertation pour la refondation de l'école, le SNUipp a porté la parole des enseignants pour une amélioration des conditions de travail. Qu'il s'agisse de la redéfinition des dispositifs d'aide, de la revalorisation salariale, de la révision des programmes ou de l'allègement du temps de service des enseignants, le ministère doit maintenant ouvrir une véritable discussion sur le métier d'enseignant prenant en compte le travail en équipe et les relations aux familles et aux partenaires dont l'école a besoin aujourd'hui.

IL EST GRAND TEMPS D'AVOIR PLUS DU TEMPS !

Tout enseignant sait à quel point ce métier est envahissant et mesure l'importance de tout un travail « *invisible* », mais ô combien prenant ! Plus de 30 000 enseignants des écoles ont récemment rempli une enquête en ligne du SNUipp-FSU, pour rendre compte de ces multiples tâches qui viennent s'ajouter aux heures d'enseignement. Préparations et corrections mais aussi rencontres avec les familles et différents partenaires, réunions avec les collègues représentent, avec le temps de classe, près de 43 heures hebdomadaires en moyenne. L'évolution du métier d'enseignant, les nouvelles contraintes liées par exemple à l'introduction des nouvelles technologies, des projets artistiques, de l'intégration des enfants handicapés imposent de plus en plus un travail d'équipe et un regard pluriel sur l'enfant. Un temps de concertation est nécessaire pour assurer la cohérence de ces interventions car le volontariat a atteint ses limites.

Le compte n'y est pas

La redéfinition des 108 heures dès la rentrée prochaine et l'éventuel gain de 24 heures annuelles pour l'organisation du travail et la concertation constitue une première reconnaissance institutionnelle. Ce

temps s'éleverait alors à 72 heures sur l'année soit 2 heures hebdomadaires. Le SNUipp-FSU qui revendique 3 heures hebdomadaires a largement contribué à ce premier bougé. Pour autant, le compte n'y est pas. Le débat sur le rythme offre pourtant une réelle occasion de mieux prendre en compte toutes les dimensions du métier. Le SNUipp-FSU compte bien faire encore avancer ce dossier. D'autant que doivent se mettre en place de nouveaux dispositifs qui réclament davantage de travail en équipe et de concertation : « *plus de maîtres que de classes* », scolarisation des enfants de moins de trois ans, liaisons école-collège... Des dispositifs qui ne seront des avancées pour l'école que si les

enseignants ont les moyens de travailler ensemble pour les mettre à leur main et améliorer le quotidien des élèves et des écoles. Alors, du temps monsieur le ministre, il est grand temps !



TRAVAIL EN ÉQUIPE : UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ

> Le paradoxe du travail en équipe, c'est qu'il est largement prescrit par l'institution mais considéré comme allant de soi, sans que rien, souvent, ne soit mis en place dans les écoles pour le favoriser. Pourtant, voilà longtemps que les enseignants du primaire s'y sont engagés parce qu'ils ont bien senti que la réussite de tous les élèves dépendait de stratégies communes à l'ensemble des enseignants. Au travail avec ses collègues de classe, de cycle, s'ajoutent les collaborations avec les membres des RASED, l'ATSEM, l'AVS, la participation aux équipes éducatives, aux nécessaires temps d'organisation s'ajoutent des temps de réflexion, d'échanges de pratiques ou de ressources, de construc-

tions d'outils. Ce passage de la simple coordination à la collaboration voire à la coopération n'est pas facile. Il demande du temps, de la formation, de l'accompagnement. Il demande aussi une réelle reconnaissance de l'institution. Le rôle du directeur est ici essentiel, lui qui fait vivre le conseil des maîtres comme une équipe partie prenante du fonctionnement de l'école et qui est l'interlocuteur reconnu des partenaires de l'école : la mairie, les parents, qui répond aux sollicitations administratives une fois définies les prérogatives de chacun, etc... Tout cela ne s'improvise pas et nécessite notamment du temps supplémentaire de décharge et une formation spécifique et reconnue.

MIEUX PAYÉS SANS ATTENDRE

De l'aveu du ministre lui-même, «*il serait digne*» de mieux payer les enseignants. Comment ignorer aujourd'hui le décalage salarial des enseignants des écoles en France ou l'écart moyen avec les autres enseignants en Europe qui est d'environ 320 euros? Payés 600 euros de moins en milieu de carrière que les enseignants du secondaire, les enseignants du primaire ont un faible taux d'accès à la hors classe (échelons supérieurs de la grille des salaires), mais aussi un faible taux d'indemnités (5,3 % contre 21,8 % pour l'ensemble de la fonction publique), et un faible recours aux heures supplémentaires. A l'heure, où la perspective de venir travailler 36 fois supplémentaire dans l'année engendre des coûts supplémentaires (garde de jeunes enfants, transports), le ministre charge la barque et vide les poches des enseignants du primaire. Le SNUIPP a été très ferme auprès du ministre. Il est hors de question que les ensei-

gnants paient cette réforme de leur poche alors que leur pouvoir d'achat a été injustement rabaissé ces dernières années et que les PE sont victimes d'un intolérable décalage salarial et subissent de plein fouet le gel du point d'indice depuis trois ans. Des gestes sérieux sont nécessaires concernant les rémunérations et la carrière des PE. Très vite, le ministre doit mettre sur la table une proposition de revalorisation des rémunérations des professeurs des écoles qui à BAC + 5 reste injustement tout en bas de l'échelle des salaires enseignants. C'est l'objet de la carte-

pétition à envoyer au ministre de l'Éducation nationale «*Mieux rémunérer les professeurs des écoles : c'est maintenant!*».

**La carte pétition du SNUipp...
Soyez le 16 000^e à l'envoyer!**

maternelle
 formation
 salaires des PE

Revalorisation
rémunération
c'est
maintenant!

La carte pétition
du SNUipp-FSU

**Mieux rémunérer les professeurs
des écoles : c'est maintenant!**

Monsieur le ministre, enseignant-e des écoles, j'exerce un métier passionnant, exigeant et chaque jour dans ma classe, je m'attache à faire réussir tous mes élèves. Or le salaire des enseignants du premier degré est loin d'être à la hauteur de cet engagement. Vous même, avez déclaré il y a quelques semaines, qu'« il serait digne de mieux payer les enseignants ». Chacun maintenant le reconnaît, au regard de la situation de nos voisins européens mais aussi de celle des enseignants du secondaire français, nous vivons un décalage salarial qui est urgent de résoudre. C'est pourquoi je vous demande d'ouvrir au plus vite des négociations pour une réelle revalorisation des rémunérations des professeurs des écoles. Ce ne serait que justice!

M. Le Ministre
de l'Éducation
Nationale
110 Rue de Grenelle
75 007 PARIS

ENVOYER SNUIPP-FSU

Nom : _____ Prénom : _____
Dép. : 01 E-mail : _____

Jour de carence : l'abrogation

La mise en place d'une journée de carence dans la fonction publique a été décrétée début 2012. La première journée d'arrêt maladie n'est donc plus compensée par la Sécurité sociale. Dans le privé cette attente est officiellement de trois jours, mais des accords d'entreprise permettent généralement de compenser le manque à gagner. Les syndicats de fonctionnaires dénoncent cette mesure «injuste et inefficace» qui «pénalise les personnels contraints à congés maladie. Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades.» Les syndicats ont demandé l'abrogation de la mesure au nouveau gouvernement.

Carte scolaire : concrétiser la priorité au primaire

En créant 3006 nouveaux postes à la prochaine rentrée pour le premier degré, le ministère a envoyé un premier ballon d'oxygène en direction des écoles. Cela ne suffira pas pour bon nombre d'écoles asphyxiées par une politique éducative trop longtemps placée sous le signe de l'austérité. Le ministère a dû parer au plus pressé en affectant principalement les moyens dans les académies à forte concentration urbaine largement déficitaires en professeurs d'école. Beaucoup de territoires et d'écoles verront donc leur situation inchangée alors que 30 000 nouveaux élèves sont attendus alors même que les RASED et les remplaçant manquent déjà à l'appel. Le SNUipp sera vigilant pour que l'affectation de ces nouveaux moyens s'oriente vers les écoles et les élèves les plus en difficulté. L'effort initié devra être poursuivi et amplifié pour que la priorité au primaire affichée par la loi trouve une traduction concrète sur le terrain.